

Zeitschrift: Actes de la Société jurassienne d'émulation
Herausgeber: Société jurassienne d'émulation
Band: 116 (2013)

Artikel: La Neuveville et la création des villes au Moyen Age
Autor: Baeriswyl, Armand
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-685188>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La Neuveville 1312
Une cité en construction

La Neuveville et la création des villes au Moyen Age

Armand Baeriswyl

(Traduction de Lara TREMBLAY)

Vers 1150, l'ensemble des personnes vivant sur le territoire actuel du canton de Berne habitaient dans des hameaux et des villages, qui se regroupaient le plus souvent autour d'une église paroissiale et se trouvaient à proximité d'un château fort, d'une résidence seigneuriale ou d'un monastère. Les agglomérations urbaines les plus proches étaient celles des cités épiscopales de Lausanne et de Bâle, de même que du siège palatin de Zurich. Ni le *castrum* de Soleure, avec le chapitre collégial de Saint-Ours, ni le bourg castral de Neuchâtel ne présentaient encore de caractère urbain à cette époque. Vers 1350, le portrait de la région s'est radicalement modifié : des villes entourées de murs se dressent à l'emplacement de villages comme Aarberg, Bienne, Berthoud, Cerlier, Laupen, Spiez, Thoun, Wangen an der Aare et Wiedlisbach, de même que dans des zones jusque-là non peuplées. En l'espace d'à peine cent cinquante ans, une vague de constructions et de nouvelles fondations mène à la naissance de quinze villes qui couvrent l'espace bernois d'un réseau dense et transforment profondément le visage de notre paysage culturel. Cette vague de développement urbain se révèle encore plus impressionnante à grande échelle : entre 1100 et 1300, le nombre de villes s'accroît de dix à cent cinquante sur le territoire de la Suisse actuelle et d'environ deux cents à près de cinq mille en Europe centrale¹ !

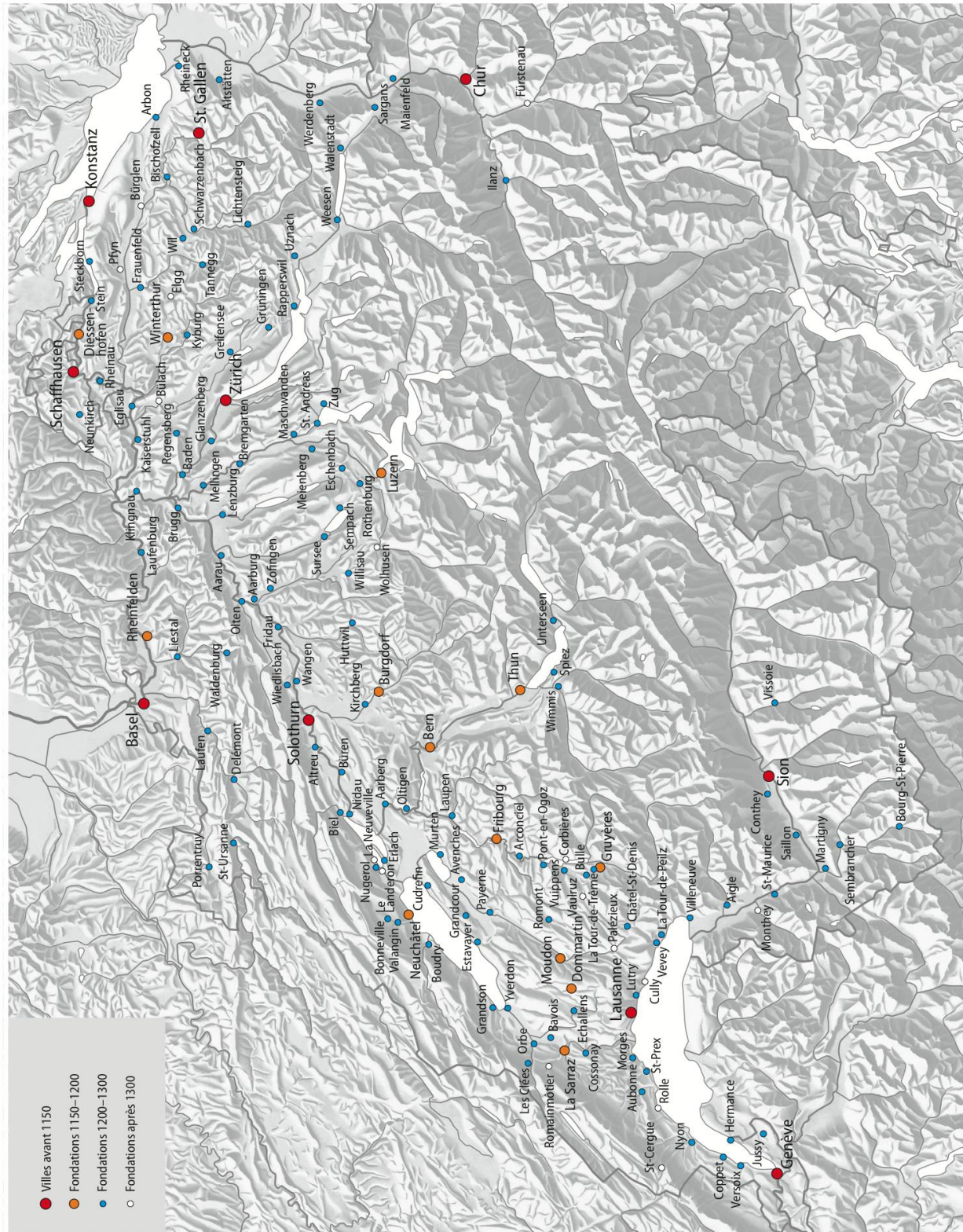


Fig. 1 : Fondations urbaines médiévales en Suisse (Service archéologique du Canton de Berne).

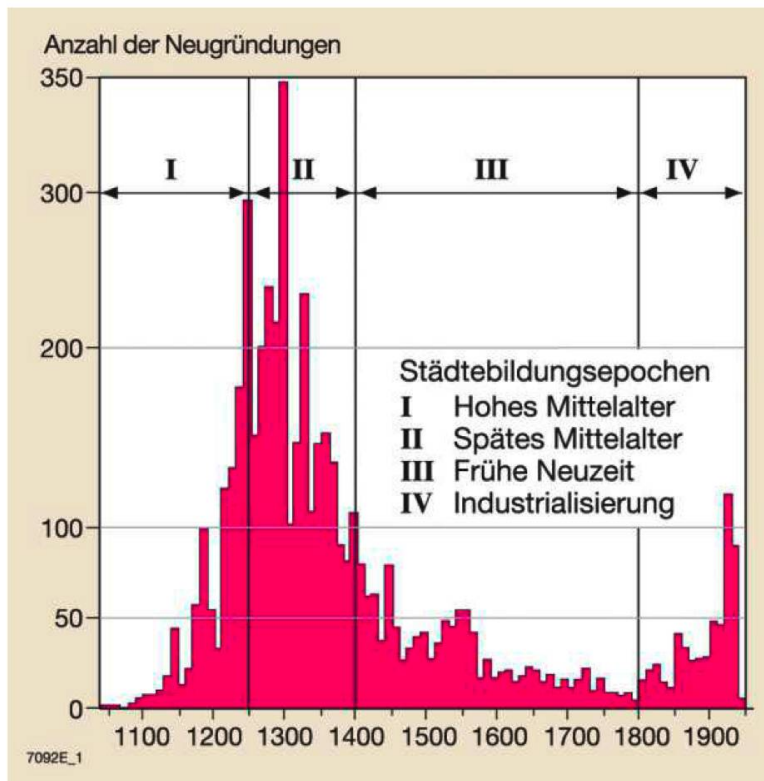


Fig. 2 : Nombre des nouvelles fondations
Epoques des formations des villes en Europe d'après Carl Haase
I Moyen Age central
II Bas Moyen Age
III Epoque moderne précoce
IV Epoque moderne
(source : www.diercke.de).

Les villes médiévales – croissance *versus* fondation

En recherche historique, ces villes nouvellement créées sont fréquemment désignées sous le terme de « villes nouvelles ». Derrière cette expression se cache souvent l'idée d'habitats planifiés, qui naissent en rase campagne par la volonté d'un seigneur et dans un très court laps de temps². On compte parmi les « villes nouvelles » classiques les « Gründungsstädte » de l'ancien Empire germanique comme Fribourg-en-Brigau, Berne et Lübeck³, les villes neuves ou bastides⁴ de France actuelle et les « new towns » de Grande-Bretagne⁵. Aux antipodes de ces villes fondées se trouvent celles dites « spontanées », « gewachsene Städte », dont les origines sont romaines ou alto-médiévales ; elles auraient supposément atteint leur taille et leur forme au fil d'une croissance continue, sans règle, quasi « organique »⁶.

Depuis peu, on prend toutefois conscience, en histoire urbaine, que cette dichotomie est trop schématique et qu'elle ne peut pas cerner de manière appropriée les processus complexes de genèse des villes⁷. C'est ce que démontrent également les résultats de recherches archéologiques menées systématiquement depuis quelques décennies, notamment dans des villes de

Suisse, d'Allemagne et de Grande-Bretagne. Les résultats de l'archéologie urbaine relativisent non seulement l'ancienne conception de « fondation de la ville », mais aussi inversement celle de « croissance de la ville ».

Ainsi, l'archéologie a permis de mettre au jour des restes d'habitats anciens qui apportent la preuve de racines préurbaines dans des villes comme Lübeck ou Villingen, dont on supposait qu'elles avaient été fondées au Moyen Âge⁸. En conclusion, comme le voudraient précipitamment certains archéologues, que toutes les villes médiévales se sont développées de manière organique et que la théorie de leur fondation peut être fondamentalement réfutée, serait toutefois réducteur. Les résultats archéologiques démontrent aussi que ces phases de développement, dont la somme permet à la ville médiévale de se constituer, ne sont pas équivalentes. Au contraire, pour plusieurs habitats, il existe manifestement un moment, ou un laps de temps relativement bref, au cours duquel soit le peuplement préurbain existant connaît une restructuration à caractère urbain, soit un nouvel habitat à structure urbaine est établi près de la population d'un village préexistant. Thoune, Winterthur et Villingen sont quelques exemples du premier cas, tandis que Berthoud et Fribourg-en-Brisgau en sont, entre autres, du second⁹.

En termes archéologiques, cette restructuration se traduit par l'apparition d'une architecture « urbaine » typique et d'infrastructures de type mur d'enceinte, canalisation, parcellisation et quadrillage de ruelles, de même que par des constructions en pierre et un agrandissement substantiel de la surface de l'habitat antérieur. Une telle restructuration ne peut pas résulter d'une croissance « organique » ; dans le contexte médiéval d'un territoire découpé en seigneuries, elle ne peut être interprétée que comme conséquence d'une initiative seigneuriale, impliquant des moyens financiers et un savoir-faire correspondants. On peut donc bien parler de « fondation de ville ». C'est ainsi que l'émergence des villes au Moyen Âge, qualifiée à juste titre de « vague », put devenir un phénomène de masse. La volonté des seigneurs urbains et leur conscience d'entreprendre un processus de création étaient manifestement bien connues de leurs contemporains médiévaux, comme en témoignent certaines formules consignées par écrit dans les actes juridiques des villes, qui présentent des termes tels que « construxit », construit, « contulit », fondé ou « in initio foundationis contulit », fondé dès ses débuts¹⁰.

Il est ici nécessaire de préciser ce que l'on entend par fondation. Le processus technique de formation d'une ville peut se présenter sous différentes formes. Il peut premièrement signifier la restructuration urbaine d'un aménagement déjà existant à un moment donné ou dans un laps de temps limité¹¹. Ce terme peut encore désigner une construction sur un nouveau terrain, vierge de toute occupation. Les résultats obtenus par l'archéologie urbaine démontrent bien l'existence de villes nouvelles fondées « en pleine nature », à l'instar de celle de Berne, mais bien plus rarement qu'assumé précédemment. En ce qui concerne les anciennes théories de fondation, il

faut souligner que les villes de ce type se forment certes sans peuplement antérieur directement sur place, mais pas dans des forêts vierges et sauvages, comme on le présumait souvent pour Berne ; elles sont plutôt fondées sur d'anciens sites d'occupation, en relation étroite et à proximité d'éléments de l'habitat préexistants et de structures de droit seigneurial.

Le concept de croissance urbaine n'en devient pas pour autant caduc, puisque presque toutes les villes sont le résultat d'une interaction entre croissance et fondation¹². L'établissement d'un marché ou d'un espace artisanal au pied d'un château fort était toujours, dans le contexte de la propriété foncière médiévale, le résultat d'une planification seigneuriale ; elle pouvait être suivie d'une période de croissance libre et non contrôlée, jusqu'à ce que des phases d'aménagements planifiés viennent contenir graduellement son développement ou lui octroyer une forme prédéterminée¹³.

De la ville précoce des X^e-XI^e siècles à la ville médiévale

C'est seulement avec cette vague de fondation des villes des XII^e et XIII^e siècles que se constitue ce que l'on désigne aujourd'hui sous l'expression de ville médiévale. Les villes dites précoces – ces quelques habitats préexistants d'une certaine taille, situés autour de centres de pouvoir spirituel ou temporel, qui exercent une fonction centralisatrice régionale – se différencient des villes plus tardives non seulement par leur architecture et leur topographie, mais aussi juridiquement ; elles se caractérisent aussi par le lien de leurs habitants à un seigneur¹⁴.

Les dix villes précoces situées sur le territoire de la Suisse actuelle se trouvent en majorité à l'emplacement d'anciennes cités romaines, le plus souvent combinées au siège d'un évêque, comme à Bâle, Lausanne et Genève, ou à un siège palatin comme à Zurich. Quant à Saint-Gall, elle s'est constituée au cours du Haut Moyen Age près d'un monastère.

En Europe, la ville type dominante depuis le XII^e siècle est caractérisée par les fonctions et critères suivants¹⁵. Premièrement, il s'agit d'un espace qui se distingue juridiquement du droit rural par les privilèges que lui confère le droit des villes. Ces privilèges garantissent la paix, la liberté, l'égalité et l'autonomie des bourgeois, de même que l'accumulation de biens, y compris la possibilité de léguer ces derniers sans restriction. Deuxièmement, la ville est un lieu de production où des marchandises et des biens dépassant la simple consommation locale sont fabriqués grâce à l'artisanat et au commerce. Troisièmement, la ville possède un marché et est, par conséquent, un lieu de commerce. Quatrièmement, elle présente une structure sociale

urbaine caractérisée par une forte concentration d'habitants sur un espace restreint. Cinquièmement, la ville possède une apparence qui lui est propre, tant dans sa forme que dans sa fonction architecturale urbaine, et qui n'existe pas à la campagne. Aux éléments publics comme le mur d'enceinte, l'hôtel de ville, le magasin, les halles du marché, l'hôpital et la léproserie, s'ajoutent encore des aménagements et constructions privés, qui correspondent aux besoins spécifiques d'un usage commercial, artisanal et résidentiel d'un espace limité. Sixièmement, la ville est un centre religieux où se concentrent les institutions spirituelles, tels les palais épiscopaux, collégiales, monastères et béguinages.

A l'échelle des petites villes, certaines de ces caractéristiques urbaines peuvent toutefois manquer¹⁶; à l'inverse, divers critères apparaissent déjà dans les formes précoces de la ville médiévale¹⁷. C'est ainsi que se pose la question fondamentale de la définition de la «ville». Est-ce le mur d'enceinte qui fait la ville? Ou est-ce son état d'autonomie, ses fiers bourgeois, l'économie, le commerce et le marché? D'après Carl Haase, un historien urbain allemand, la qualité de ville est déterminée par un ensemble de critères, «Kriterienbündel» en allemand, dont la composition varie selon le temps et le lieu. Cet ensemble comprend toujours des critères d'aspect extérieur, de structure interne et de fonction¹⁸. La qualité de ville ne peut donc pas être établie à partir de la seule présence d'un mur d'enceinte, d'un marché ou d'un statut juridique; elle doit plutôt être définie par une multitude de critères, tant historiques, constitutionnels, architecturaux, topographiques, fonctionnels, onomastiques, économiques, culturels, juridiques que religieux.

L'interaction avec le milieu environnant, «Umland», appartient aussi à cette définition de la ville. Chaque ville est un lieu «central», «zentraler Ort» en allemand; dans la conception du pouvoir de ses fondateurs, il lui incombe – peu importe sa taille – d'assumer certains devoirs essentiels de nature administrative, économique et militaire, en relation avec sa périphérie, son «Umland»¹⁹. On peut ainsi observer une prédominance des secteurs manufacturiers et commerciaux, même dans les petites villes: la ville a toujours été un marché pour les produits agricoles et la campagne un secteur de vente pour les produits urbains²⁰. Il est encore important de considérer la perspective des contemporains: la ville est ce que l'on appelle ville. Une ville, c'est ainsi chaque habitat considéré comme ville par ses habitants de l'époque, et aussi par les gens de la campagne environnante.

La vague de fondations des villes

Stimulée par un climat optimal, une amélioration de la production alimentaire et la croissance de la population qui l'accompagne, une véritable

marée de villes nouvelles monte entre 1150 et 1350 dans toutes les parties de l'Europe. Il ne s'agit que d'un élément d'une intense période de renouveau au Moyen Age central, laquelle se termine au cours du XIV^e siècle pour causes de famines liées à de mauvaises récoltes, de pestes et d'épidémies, de même que de conflits militaires, telle la guerre de Cent Ans.

Outre celles déjà mentionnées, les conditions préalables à cette vague de fondations de villes sont à voir dans les développements juridiques et économiques des grandes cités épiscopales d'Italie, de France et des bords du Rhin ; les divers éléments de la ville communale ultérieure y sont en gestation au cours du XI^e siècle²¹. L'élément déclencheur principal en est toutefois l'effort de « territorialisation » déployé par la noblesse, la royauté et les prélats. Depuis le Haut Moyen Age, la construction des châteaux forts demeurait la pierre angulaire d'une politique territoriale réussie. Dans le premier quart du XII^e siècle, les détenteurs du pouvoir ont commencé à reconnaître le potentiel des villes et à ériger de tels habitats près de leurs châteaux ; ils les ont entourés de murs et dotés de privilèges qu'ils avaient découverts dans les anciennes cités épiscopales et dont le succès était manifeste.

Les avantages d'une alliance entre ville et château pour la consolidation du pouvoir sont évidents. Ces deux éléments favorisent la concentration et la réunion de biens et de droits : la ville par sa fonction de lieu central, le château en tant qu'édifice militaire, habitat seigneurial et symbole représentatif du pouvoir. Mais la ville représentait encore bien plus : elle constituait également un instrument militaire, à savoir une grande fortification qui, grâce à son infrastructure et à son nombre d'habitants, présentait un potentiel beaucoup plus grand que celui d'un château ordinaire. On pouvait y cantonner et ravitailler des troupes, tandis que les habitants pouvaient servir au besoin de « réserve de soldats » et leurs ateliers, de fabriques d'armes. En tant que lieu de production, de marché et de commerce, la ville surpassait aussi le château moyen, puisqu'elle apportait des avantages économiques à son seigneur grâce aux péages, taxes et impôts²².

Ces avantages se propageaient rapidement aux alentours, appelant à imiter ce dessein. L'exemple et la compétition ont ainsi stimulé la disposition à fonder des villes. C'est ce qui a finalement déclenché la dite vague de fondations, à laquelle tous ceux qui en avaient le droit et surtout la possibilité ont participé activement, du roi et des princes aux ministériels, des évêques aux abbés²³.

Il s'avère toutefois que les fondations n'ont pas toutes été couronnées de succès. Au contraire : la plupart des villes sont demeurées petites, d'autres se sont contractées en villages ou ont tout simplement disparu²⁴. La plupart des villes constituaient des habitats de moins de mille habitants, voire le plus souvent de moins de cinq cents, ce qui s'explique principalement par deux raisons. Il régnait en premier lieu une forte concurrence entre les villes

nouvelles et les agglomérations les plus précoces d'une région profitaient généralement d'importants avantages de départ. Elles voient le jour dans les endroits techniquement les plus favorables en termes de situation et de trafic, le plus souvent près de routes déjà existantes, et mettent la main sur une grande partie des terres agricoles environnantes. Plus une ville est fondée tardivement, plus elle a tendance à être petite et peu fructueuse. En second lieu, plusieurs fondations tardives des XIII^e et XIV^e siècles ont bénéficié de mauvaises conditions initiales parce qu'elles étaient l'œuvre de familles nobles régionales modestes, souvent en concurrence. Il manquait à ces dernières le potentiel financier considérable nécessaire à l'érection et à l'aménagement d'une ville dotée adéquatement de biens et de droits, avec des infrastructures appropriées. Ces villes étaient en conséquence petites dès leurs débuts, leur attractivité pour de futurs habitants et leur capacité à s'imposer économiquement face à celles établies de longue date demeurant faible.

Le terme « échec » est toutefois très relatif. Une ville, parce que ni sa population, ni sa superficie, ni encore son territoire ne croissent, demeure petite et stagne ; elle survit toutefois en tant que petite ville. Pourvue de privilèges juridiques, séparée architecturalement des environs par son enceinte, centre d'une seigneurie ou d'un bailliage, site d'artisanat, de manufacture et de marché pour la région environnante, elle demeure une ville, perçue et acceptée comme telle par le seigneur des lieux, par ses habitants et par la campagne environnante. Cette situation caractérise la majorité des cent cinquante villes médiévales sur le territoire de la Suisse actuelle ; il n'en est pas autrement dans le reste de l'Europe.

Il y eut toutefois aussi des perdants, des fondations qui n'ont jamais abouti à de véritables villes et qui ont perdu leur statut urbain ou ont complètement disparu. On les désigne sous le nom de villes abandonnées ou de villes désertées, « Stadtwüstungen » en allemand. A l'échelle européenne, les chercheurs supposent que près de 10 à 20 % des quelque cinq mille villes médiévales d'Europe centrale ont tôt ou tard disparu²⁵. Au cours du XIV^e siècle, la vague de fondation des villes ralentit considérablement et s'interrompt au plus tard vers 1400²⁶. L'historien de la ville allemand Heinz Stoob qualifie la période suivante, qui s'étend jusque vers 1800, de « grand creux urbain²⁷ ».

Dans ce contexte, la fondation de La Neuveville représente, d'une part, un cas emblématique : une nouvelle fondation dans une zone de peuplement pré-existante, dans le cadre d'une course à la « territorialisation » entre deux seigneurs. D'autre part, la ville est une retardataire, dans la mesure où la vague de fondations sur le territoire actuel de la Suisse s'arrête en grande partie déjà vers 1300 ; seule une douzaine de villes se constituent encore après cette date. La Neuveville est donc l'une de ces fondations tardives à la toute fin de l'un des plus grands faits du Moyen Age, cette vague de fondations de villes qui transforma entièrement le visage de l'Europe.

Armand Baeriswyl est archéologue, responsable cantonal bernois de l'archéologie urbaine.

NOTES

¹ Paul HOFER, «Die Stadtgründungen des Mittelalters zwischen Genfersee und Rhein», dans Hans BÜSCH et P. HOFER (éd.), *Flugbild der Schweizer Stadt*, Berne, 1963, p. 93 ; Hans Conrad PEYER, «Die Märkte der Schweiz in Mittelalter und Neuzeit», dans Ludwig SCHMUGGE, Roger SABLONIER et Konrad WANNER (éd.), *Könige, Stadt und Kapital, Aufsätze zur Wirtschafts- und Sozialgeschichte des Mittelalters*, Zurich, 1982, p. 244 ; Heinz STOOB, «Stadtformen und städtisches Leben im späten Mittelalter», dans H. STOOB (éd.), *Die Stadt, Gestalt und Wandel bis zum industriellen Zeitalter*, Cologne, Vienne, 1979, p. 157 sq.

² Berent SCHWINEKÖPER, «Die Problematik von Begriffen wie Stauferstädte, Zähringerstädte und ähnliche Bezeichnungen», dans Erich MASCHKE et Jürgen SYDOW (éd.), *Südwestdeutsche Städte im Zeitalter der Staufer* (Stadt in der Geschichte 6), Sigmaringen, 1980, p. 96.

³ Edith ENNEN, *Die europäische Stadt des Mittelalters*, Göttingen, 1987, p. 106 sq.

⁴ Jacques DUBOURG, *Bastides. Villes neuves du Moyen Age*, Bordeaux, 2004 ; J. DUBOURG, *Histoire des bastides. Les villes neuves du Moyen Age*, Luçon, 2002.

⁵ Maurice BERESFORD, *New Towns of the Middle Ages. Town Plantation in England, Wales and Gascony*, Londres, 1967.

⁶ Eberhard ISENMANN, *Die deutsche Stadt im Spätmittelalter* (UTB Grosse Reihe), Stuttgart, 1988, p. 43 ; Cord MECKSEPER, *Kleine Kunstgeschichte der deutschen Stadt im Mittelalter*, Darmstadt, 1991, p. 64.

⁷ Joseph GANTNER, *Die Schweizer Stadt*, Munich, 1925, p. 3 ; P. HOFER, *art. cit.*, p. 92.

⁸ Günter P. FEHRING, «Von Alt Lübeck nach Neu Lübeck, Erkenntnisse der Archäologie zum Urbanisierungsprozess vom 11. bis 13. Jahrhundert», dans Erich HOFFMANN et Frank LUBOWITZ (éd.), *Die Stadt im westlichen Ostseeraum, Vorträge zur Stadtgründung und Stadterweiterung im Hohen Mittelalter*, 2 Teile (Kieler Werkstücke A 14), Francfort-sur-le-Main, 1995, p. 21-46 ; Bertram JENISCH, *Die Entstehung der Stadt Villingen* (Forschungen und Berichte der Archäologie des Mittelalters in Baden-Württemberg 22), Stuttgart, 1999.

⁹ Heiko STEUER, «Der Beitrag der Archäologie zur Stadtgeschichtsforschung», dans Fritz MAYRHOFER (éd.), *Stadtgeschichtsforschung, Aspekte, Tendenzen, Perspektiven* (Beiträge zur Geschichte der Städte Mitteleuropas 12), Linz, 1993, p. 179 ; B. JENISCH, *op. cit.* ; Markus GRAF, Bettina HEDINGER, Vreni JAUCH *et al.*, *Hintergrund – Untergrund, Archäologische Entdeckungsreise durch Winterthur* (Neujahrsblatt der Stadtbibliothek Winterthur 331), Winterthur, 2000 ; Armand BAERISWYL, *Vorstadt und Stadterweiterung im Mittelalter. Archäologische und historische Studien zum Wachstum der drei Zähringerstädte Burgdorf, Bern und Freiburg im Breisgau* (Schweizer Beiträge zur Kulturgeschichte und Archäologie des Mittelalters 39), Bâle, 2003 ; Hans SCHADEK et Matthias UNTERMANN, «Gründung und Ausbau, Freiburg unter den Herzögen von Zähringen», dans Heiko HAUMANN et H. SCHADEK (éd.), *Geschichte der Stadt Freiburg im Breisgau, Bd. 1: Von den Anfängen bis zum «Neuen Stadtrecht» von 1520*, Stuttgart, 1996, p. 57-132 ; Matthias UNTERMANN, «Archäologische Befunde zur Frühgeschichte der Stadt Freiburg», dans H. SCHADEK et Thomas ZOTZ (éd.), *Freiburg 1091-1120, Neue Forschungen zu den Anfängen der Stadt* (Archäologie und Geschichte, Freiburger Forschungen zum ersten Jahrtausend in Südwestdeutschland 7), Sigmaringen, 1995, p. 195-230.

¹⁰ Hans PATZE, «Stadtgründung und Stadtrecht», dans Peter CLASSEN (éd.), *Recht und Schrift im Mittelalter* (Vorträge und Forschungen 23), Sigmaringen, 1977, p. 177.

- ¹¹ Evamaria ENGEL, *Die deutsche Stadt des Mittelalters*, Munich, 1993, p. 35.
- ¹² B. SCHWINEKÖPER, *art. cit.*, p. 98 sq.; E. ENGEL, «Wege zur mittelalterlichen Stadt», dans Hansjürgen BRACHMANN (éd.), *Burg – Burgstadt – Stadt. Zur Genese mittelalterlicher nichtagrarischer Zentren in Ostmitteleuropa*, Berlin, 1995, p. 12.
- ¹³ Erich HERZOG, *Die ottonische Stadt, Die Anfänge der mittelalterlichen Stadtbaukunst in Deutschland* (Frankfurter Forschungen zur Architekturgeschichte 2), Berlin, 1964, p. 9; H. STOOB, «Die hochmittelalterliche Städtebildung im Okzident», dans H. STOOB (éd.), *Die Stadt, Gestalt und Wandel bis zum industriellen Zeitalter*, *op. cit.*, 1979, p. 137.
- ¹⁴ E. ENNEN, *Die europäische Stadt des Mittelalters*, *op. cit.*, p. 78-110; E. ISENMANN, *op. cit.*, p. 26; E. ENGEL, *op. cit.*, p. 22.
- ¹⁵ E. ENNEN, *Die europäische Stadt des Mittelalters*, *op. cit.*, p. 15; Jürgen SYDOW, *Städte im deutschen Südwesten*, Stuttgart, 1987, p. 75; E. ISENMANN, *op. cit.*, p. 11; E. ENGEL, *op. cit.*, p. 18.
- ¹⁶ E. ISENMANN, *op. cit.*, p. 21.
- ¹⁷ Herbert JANKUHN, Walter SCHLESINGER et Heiko STEUER (éd.), *Vor- und Frühformen der europäischen Stadt im Mittelalter* (Abhandlungen der Akademie der Wissenschaften in Göttingen, Philologisch-Historische Klasse Dritte Folge, 83), Göttingen, 1973, *passim*; E. ENGEL, *op. cit.*, p. 17.
- ¹⁸ Carl HAASE, *Die Entstehung der westfälischen Städte* (Veröffentlichungen des Provinzialinstituts für westfälische Landes- und Volkskunde I 11), Münster, 1976, p. 6.
- ¹⁹ Peter JOHANEK, «Landesherrliche Städte – kleine Städte», dans Jürgen TREFFEISEN et Kurt ANDERMANN (éd.), *Landesherrliche Städte in Südwestdeutschland* (Oberrheinische Studien 12), Sigmaringen, 1994, p. 21.
- ²⁰ Ernst SCHUBERT, «Städte im Aufbruch und Wandel», dans Landesdenkmalamt Baden-Württemberg/Stadt Zürich (éd.), *Stadtluft, Hirsebrei und Bettelmönch, Die Stadt um 1300*, Ausstellungskatalog, Zurich, 1992, p. 104.
- ²¹ Edith ENNEN, *Frühgeschichte der europäischen Stadt, mit einem Nachtrag zum gegenwärtigen Forschungsstand*, Bonn, 1981.
- ²² Erich MASCHKE, «Die deutschen Städte der Stauferzeit», dans Württembergisches Landesmuseum (éd.), *Die Zeit der Staufer, Geschichte, Kunst, Kultur*, Ausstellungskatalog, vol. 3, Stuttgart, 1977, p. 59 sq.
- ²³ *Ibid.*, p. 64
- ²⁴ C. HAASE, *op. cit.*
- ²⁵ E. ISENMANN, *op. cit.*; Thomas KÜNTZEL, «Stadtwüstungen des Mittelalters und der Neuzeit», dans Angelika LAMPEN et Armin OWZAR (éd.), *Schrumpfende Städte. Ein Phänomen zwischen Antike und Moderne* (Städteforschung A 76), Cologne, Weimar, Vienne, 2008, p. 110.
- ²⁶ E. ENNEN, *Die europäische Stadt des Mittelalters*, *op. cit.*, p. 230.
- ²⁷ H. STOOB, «Einführung», dans H. STOOB (éd.), *Forschungen zum Städtewesen in Europa, Eine Aufsatzfolge, Bd. 1: Räume, Formen und Schichten der mitteleuropäischen Städte*, Cologne, Vienne, 1970, p. 1-14.